

Extrait du Tafsir du shaykh At-Ṭāhir ibn ‘Āshūr du verset : « Allah efface ou confirme ce qu'Il veut et l'Écriture Primordiale est auprès de Lui. » (13:39)

Et la phrase « **Allah efface ce qu'Il veut** » est une phrase introductive explicative, car la phrase « **Pour chaque terme, il y a un écrit** » [du verset précédent] implique que la menace est inéluctable et que son report ne l'annule pas. Mais puisque cela pourrait faire désespérer les gens, cette phrase est suivie de l'annonce que le repentir est accepté et que l'espoir remplace le désespoir. Ainsi, la phrase « **Allah efface ce qu'Il veut et confirme** » vient comme une précaution.

La réalité de « **l'effacement** » (**maḥw**) est la suppression d'une chose, souvent utilisée pour désigner l'effacement d'une écriture ou d'une image, ce qui revient à l'absence de visibilité. Allah dit : « **Nous avons effacé le signe de la nuit et fait du signe du jour une lumière** » [Al-Isra : 12]. Ce terme est aussi utilisé métaphoriquement pour désigner le changement des états et la modification des significations, comme dans le cas des informations, des obligations, des promesses et des menaces. Elles ont des relations et des significations qui, lorsqu'elles correspondent à la réalité, leur conformité constitue leur confirmation, et lorsqu'elles ne lui correspondent pas, leur absence de conformité constitue un effacement, car c'est la suppression de leurs significations.

La « **confirmation** » (**ithbāt**), quant à elle, signifie littéralement rendre une chose stable et fixe à un endroit. Allah dit : « **Lorsque vous rencontrez un groupe [ennemi], tenez ferme** » [Al-Anfal : 45]. Le terme est utilisé métaphoriquement pour désigner l'inverse des significations de l'effacement mentionné. Ainsi, plusieurs significations peuvent être incluses dans ce que le verset permet : qu'Il supprime ce qu'Il veut des existants et maintient ce qu'Il veut d'entre eux, qu'Il pardonne ce qu'Il veut des menaces et les maintient, et qu'Il abroge ce qu'Il veut des obligations et maintient ce qu'Il veut.

Et tout cela est la manifestation de l'action de Sa sagesse, de Sa science et de Sa puissance. Étant donné que les actes de la puissance divine suivent le savoir d'Allah le Très-Haut, ce qui est dans Sa science ne change pas. En effet, lorsqu'Il crée quelque chose, Il savait déjà qu'Il le créerait, et lorsqu'Il annule quelque chose, Il savait déjà qu'Il l'annulerait et Il connaissait le moment de cela.

L'effacement et la confirmation sont évoqués par Sa parole « **ce qu'Il veut** » pour diriger les esprits vers la compréhension et la réflexion, car ce terme englobe d'innombrables situations, et les raisons de Sa volonté sont innombrables.

Parmi la volonté d'Allah le Très-Haut, il y a l'effacement de la menace par l'inspiration de la repentance aux pécheurs et leur détournement des péchés, et la création dans leurs cœurs de l'élan vers l'obéissance. Et parmi Sa volonté de confirmation, il y a le détournement des cœurs de certains pour qu'ils ne considèrent pas la rectification de leurs affaires, ainsi que l'inverse en termes de confirmation et d'effacement du bien.

Parmi les manifestations de l'effacement, il y a le changement des jugements appliqués aux individus. Ainsi, celui qui était recherché pour la guerre peut voir cette recherche annulée s'il se repent avant d'être capturé, et son retour est alors accepté. De même, les jugements appliqués aux gens de la guerre changent s'ils croient et entrent sous les lois de l'Islam.

Il en va de même pour la manifestation des signes de la satisfaction ou de la colère d'Allah envers un serviteur. Ainsi, on peut voir quelqu'un sous la colère et l'humiliation pour s'être plongé dans le péché, mais ensuite il se repent et Allah l'honore et le soutient.

Un autre effet est le retournement des cœurs, lorsqu'Allah transforme la haine en amour. Comme Hind bint 'Utbah l'a dit au Prophète ﷺ après s'être convertie : « **Il n'y avait pas de foyer que je désirais plus voir humilié que le tien, et aujourd'hui, il n'y a pas de foyer que je désire plus voir honoré que le tien.** »

Allah a effacé la menace de ceux qui restaient parmi les habitants de La Mecque et a levé l'épée contre eux lors de la conquête de La Mecque avant qu'ils ne viennent en tant que musulmans. S'il l'avait voulu, Il aurait ordonné au Prophète ﷺ de les exterminer lorsqu'il entra à La Mecque en conquérant.

Il en ressort que l'expression « **ce qu'Il veut** » est générale et englobe tout ce qu'Allah le Très-Haut veut. Cependant, elle reste globale dans Sa volonté d'effacement et de confirmation, ce que les preuves rationnelles ne peuvent expliquer, et il n'y a que peu de récits transmis qui l'explicitent, avec des variations dans la solidité de leurs chaînes de transmission. Parmi les hadiths authentiques sur ce sujet, on trouve la parole du Prophète ﷺ : « **L'un de vous peut agir selon les actes des gens du Paradis jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une coudée entre lui et cela, puis ce qui a été écrit prend le dessus et il accomplit les actes des gens de l'Enfer et y entre. Et l'un de vous peut agir selon les actes des gens de l'Enfer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une coudée entre lui et cela, puis ce qui a été écrit prend le dessus et il accomplit les actes des gens du Paradis et y entre.** ».